



GUIDE R290

Changer la donne
avec nos pompes à chaleur monobloc
ALEZIO M

POURQUOI CE GUIDE

GAMMES ALEZIO M

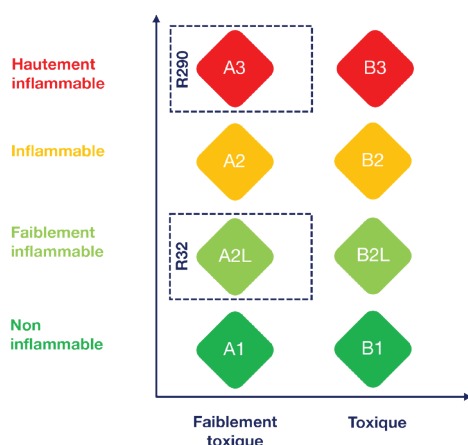
Dans le cadre du lancement de nos nouvelles gammes de pompes à chaleur monobloc ALEZIO M, nous mettons à votre disposition ce guide qui a pour ambition de vous communiquer des informations utiles sur le réfrigérant R290.

Ce guide est sélectif et à titre purement indicatif. Il ne peut se substituer en aucun cas aux réglementations et obligations légales de stockage, manutention et de transport en vigueur.

Le R290 ne fait pas partie des gaz à effet de serre fluorés. Il présente une efficacité énergétique élevée, un potentiel de réchauffement global (PRG) relativement faible et a donc un impact plus faible sur l'environnement que la plupart des fluides couramment utilisés sur le marché.

Le R290 n'est pas soumis à la réglementation F-Gas (UE 517/2014), réglementation européenne qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre fluorés, comme les hydrofluorocarbures (HFC), qui sont souvent utilisés comme fluides frigorigènes dans les installations frigorifiques et les systèmes de climatisation. Dans cette catégorie, se retrouve notamment, le R32, le R41A, le R407C, ...

Le R290 est un fluide frigorigène de catégorie A3, c'est-à-dire à toxicité faible et hautement inflammable, de type hydrocarbures (fluides naturels). La manipulation de ce type de fluide n'est donc ni nouvelle, ni inhabituelle et est soumise à des mesures de précautions et de sécurité adaptées.



Le R290 (propane) est un fluide qui présente certains risques du fait qu'il est hautement inflammable, incolore, inodore et plus dense que l'air.

Le propane va donc demander des mesures de sécurité spécifiques, énoncées dans les prochaines parties de ce guide.

BON À SAVOIR AVEC LE FLUIDE R290

- Le fluide R290 a une meilleure capacité thermique que le R32.
- Le fluide R290 est un fluide naturel ayant un PRG de 3 contre 675 pour du R32.
- Les propriétés thermodynamiques du R290 sont très bonnes, permettant aux PAC de couvrir une large gamme d'applications notamment en haute température.

Ce document a un caractère informatif et ne peut se substituer à la réglementation.

Il reste de l'entière responsabilité des différents intervenants de s'assurer du respect des réglementations applicables et des règles internes de chaque société.

STOCKER

GAMMES ALEZIO M

Concernant le stockage sur site, plusieurs points sont à considérer.

Les réglementations

Plusieurs réglementations peuvent s'imposer, en fonction de la situation rencontrée. Il existe des règles de droit commun et à cela peuvent s'ajouter des réglementations spécifiques. En effet, si votre site est classé au titre de la réglementation ICPE⁽¹⁾, des prescriptions particulières peuvent vous incomber. En sus, l'ARS⁽²⁾ ou le SDIS⁽³⁾ peuvent prévoir des modalités supplémentaires.

Préconisations générales de stockage pour le R290

Pour les fluides frigorigènes A3, les règles qui s'appliquent aux HydroFluoroCarbure (HFC) ne sont pas applicables. Néanmoins, en raison du caractère hautement inflammables les règles de la Fiche de Données de Sécurité sont applicables, par exemple :

- Stocker dans un endroit bien ventilé, frais et à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur
- Stocker les pompes à chaleur R290 sur une surface plane et assurer leur stabilité
- Fournir des extincteurs en fonction de l'usage

Il est recommandé de définir des mesures spécifiques et de mise en œuvre au cas par cas afin d'assurer une protection adéquate contre les éventuels risques cités ci-dessus.

La sécurité incendie et protection contre les explosions

Nos pompes à chaleur ALEZIO M au R290 sont hermétiquement scellées et livrées avec le R290 déjà intégré d'usine. Pour ces raisons, les réglementations nationales et européennes sur les substances dangereuses ne s'appliquent pas. En tout état de cause se référer et se conformer à la réglementation en vigueur

Toutefois, le fait de stocker des pompes à chaleur contenant du R290 augmente la quantité de matières inflammables. Pour prévenir des risques potentiels et alerter le personnel d'urgence, les plans de stockage et les installations destinées aux pompiers doivent être revus et, si nécessaire, modifiées. Ce risque doit être intégré au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), conformément à l'article R. 4121-1 du Code du travail.

En fonction des volumes de R290 stockés, les procédures de sécurité incendie doivent également être révisées et, selon la réglementation, approuvées séparément.



Ce document a un caractère informatif et ne peut se substituer à la réglementation.

Il reste de l'entière responsabilité des différents intervenants de s'assurer du respect des réglementations applicables et des règles internes de chaque société.

⁽¹⁾ Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

⁽²⁾ Agence Régionale de Santé

⁽³⁾ Service Départemental d'Incendie et de Secours

TRANSPORTER

GAMMES ALEZIO M

Pendant le transport, des instructions spécifiques doivent être appliquées.

Généralités

- Transporter les modules extérieurs MONO AWHP3R uniquement en position verticale. Le transport n'est autorisé qu'avec l'emballage d'origine.
- Caler et fixer les modules extérieurs MONO AWHP3R pendant le transport afin d'éviter tout risque de basculement.
- Assurer une ventilation adéquate dans le véhicule pendant le transport.
- Supprimer les sources de températures élevées et les risques d'étincelles.
- Se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Pas de limite en nombre de pompes à chaleur ALEZIO M transportées

Conformément à la Loi européenne sur le transport de marchandises dangereuses (ADR), il est possible de bénéficier de l'exemption totale de l'ADR si les conditions suivantes sont simultanément respectées :

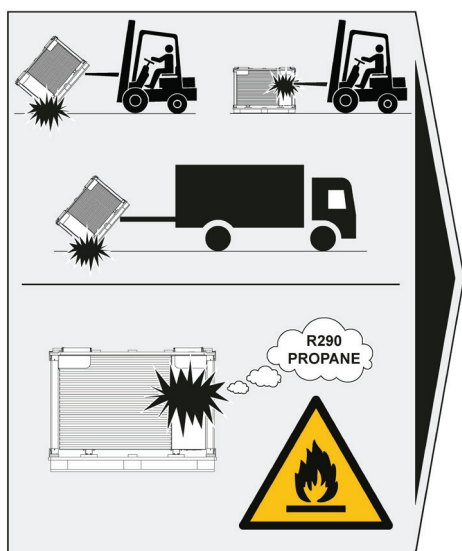
- Les quantités préchargées dans chaque appareil ne dépassent pas 12 kg de gaz par unité
- La quantité totale de gaz (inflammable et non inflammable) est inférieure ou égale à 1000 kg par unité de transport (camion).

Ces spécifications s'appliquent rigoureusement aussi au transport par intermédiaire ou installateurs jusqu'au chantier.

Nos pompes à chaleur ALEZIO M au R290 sont hermétiquement scellées et livrées avec le R290 déjà intégré d'usine. C'est pourquoi, les réglementations nationales et européennes sur les substances dangereuses ne s'appliquent pas.

Recommandations si dommage pendant le transport

Le transport comprenant également les interventions telles que le soulèvement, le déchargement et le déballage doivent s'effectuer de préférence sur palette.



Si l'emballage présente au moins une trace de dommage ou de choc, les marchandises doivent être déplacées immédiatement vers un espace extérieur bien ventilé. Prendre les mesures suivantes pour prévenir tout risque lié à une éventuelle fuite de fluide frigorigène :

1. Déplacer immédiatement le groupe extérieur à l'air libre, à 6 mètres minimum. Le réfrigérant peut alors s'échapper en toute sécurité ou être vidé et éliminé de manière professionnelle par un technicien.
2. Pendant le déplacement et le stockage, tenir éloigné toutes les sources d'ignition, notamment les appareils motorisés ou électriques, les téléphones et les cigarettes.
3. Contacter le service après-vente pour connaître la suite de la procédure. En cas de fuite de fluide frigorigène, il se dissipera dans l'atmosphère au bout de quelques heures. Après quatre heures, vérifier l'absence totale de fluide frigorigène à l'aide d'un détecteur de fuite de propane.

Ce document a un caractère informatif et ne peut se substituer à la réglementation.

Il reste de l'entière responsabilité des différents intervenants de s'assurer du respect des réglementations applicables et des règles internes de chaque société.

INSTALLER

GAMMES ALEZIO M

En termes d'installation, l'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil.

L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Informer l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Informer l'utilisateur des risques liés au fluide R290.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

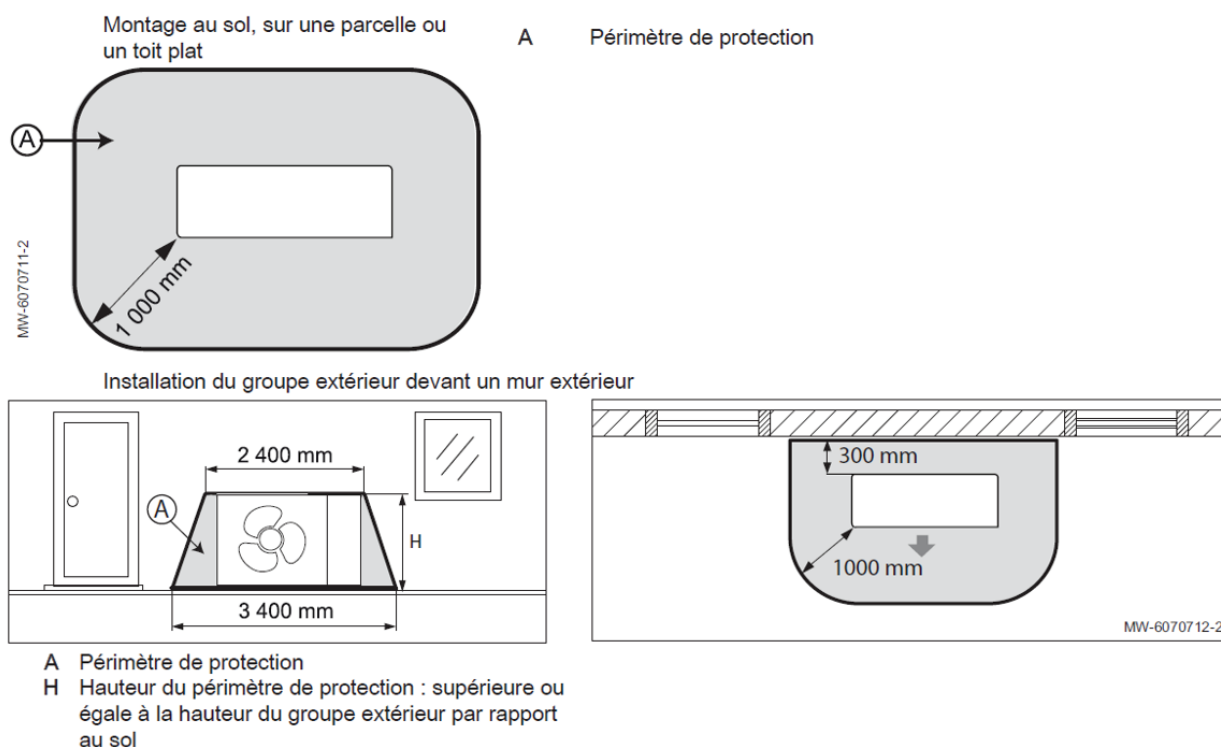
Renseignements nécessaires à l'installation du module extérieur

Le module extérieur MONO AWP3R contenant du fluide frigorigène R290 doit être exclusivement installé en extérieur. Son emplacement doit respecter les recommandations de sécurité et d'accessibilité.

Le choix de l'emplacement doit tenir compte des paramètres suivants :

- Le périmètre de protection autour du module extérieur
- Les distances minimales par rapport aux murs
- Les conditions climatiques
- Les nuisances sonores
- La distance maximale par rapport au module intérieur
- Les directives légales

Pour connaître l'intégralité des instructions, se référer aux notices d'installation, d'utilisation et d'entretien, sur notre site www.dedietrich-thermique.fr.



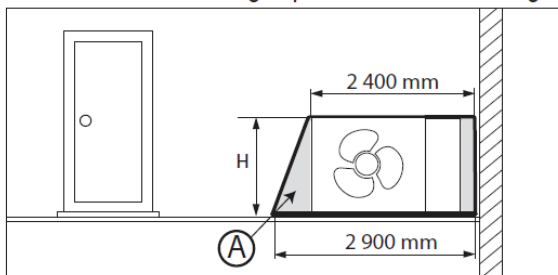
INSTALLER

GAMMES ALEZIO M

Le module extérieur MONO AWHP3R doit être installé à distance des murs afin d'assurer son bon fonctionnement, l'accessibilité lors de l'entretien, et la sécurité des biens et des personnes.

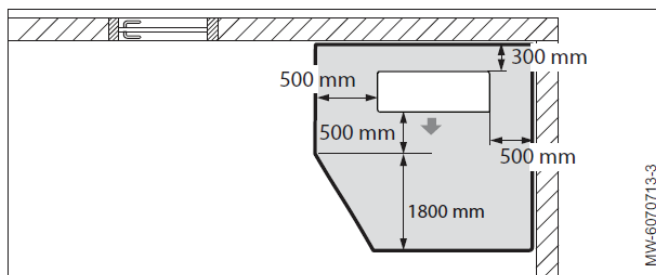
Aucun obstacle ne doit gêner la libre circulation de l'air autour du module extérieur (aspiration et soufflage).

Installation du groupe extérieur dans un angle

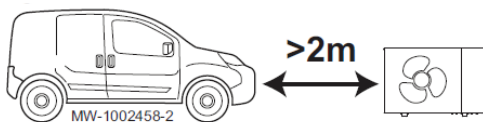


A Périmètre de protection

H Hauteur du périmètre de protection : supérieure ou égale à la hauteur du groupe extérieur par rapport au sol



Cas des véhicules motorisés



Important

Les véhicules motorisés ne doivent pas circuler ou se garer à moins de 2 mètres du groupe extérieur.



Voir

Notice du module intérieur



Si l'emballage présente au moins une trace de dommage ou de choc, ne pas installer le module extérieur.

Prendre les mesures suivantes pour prévenir tout risque lié à une éventuelle fuite de fluide frigorigène :

1. Déplacer immédiatement le module extérieur à l'air libre, à 6 mètres minimum de toute source d'ignition.
2. Pendant le déplacement et le stockage, tenir éloigné toutes les sources d'ignition, notamment les appareils motorisés ou électriques, les téléphones et les cigarettes.
3. Contacter le service après-vente pour connaître la suite de la procédure.

En cas de fuite de fluide frigorigène, il se dissipera dans l'atmosphère au bout de quelques heures. Après quatre heures, vérifier l'absence totale de fluide frigorigène à l'aide d'un détecteur de fuite de propane.

Ce document a un caractère informatif et ne peut se substituer à la réglementation.

Il reste de l'entière responsabilité des différents intervenants de s'assurer du respect des réglementations applicables et des règles internes de chaque société.

ENTRETENIR

GAMMES POMPES CHALEUR MONOBLOC R290

Entretien en toute autonomie

Pas besoin d'être frigoriste lors de cette intervention car nos pompes à chaleur monobloc ALEZIO M sont des produits hermétiquement scellés.

Cependant ce produit comporte des risques. Merci d'y être formé. Il est nécessaire d'utiliser le bon outillage et les bons E.P.I. (Equipements de Protection Individuelle), adaptés aux contraintes du R290.

Nous recommandons de réaliser un entretien annuel permettant un fonctionnement optimal.

Cette visite d'entretien comprend :

- La vérification de l'étanchéité du circuit frigorifique
- Le contrôle du compresseur de la pompe à chaleur
- Le contrôle de la performance de l'installation
- La vérification de l'état des connexions électriques
- La prise en charge d'une intervention en cas de dysfonctionnement.

N'hésitez pas à vous appuyer sur des spécialistes qualifiés pour la manipulation ou l'entretien des équipements contenant du fluide R290.

Vêtements de protection

Les exigences en matière de vêtements de protection individuelle sont les mêmes que pour les systèmes existants au R32 :

- Vêtements de travail appropriés (vêtements et chaussures de protection)
- Lunettes ou masque de protection
- Gants de protection

Matériel

Il est essentiel d'utiliser le bon outillage et le bon matériel correspondant aux contraintes du fluide R290

- Détecteur de fuite homologué



Recommandations importantes



Afin d'exploiter au mieux les performances des pompes à chaleur pour un confort optimal et de prolonger au maximum leur durée de vie, il est recommandé d'apporter un soin particulier à leur installation, mise en service et à leur entretien ; pour cela se conformer aux différentes notices jointes aux appareils. Par ailleurs, De Dietrich propose dans son catalogue la mise en service des pompes à chaleur. L'établissement d'un contrat de maintenance est également vivement conseillé.

Ce document a un caractère informatif et ne peut se substituer à la réglementation.

Il reste de l'entière responsabilité des différents intervenants de s'assurer du respect des réglementations applicables et des règles internes de chaque société.

VOS CONTACTS



Service PRO

0 825 33 82 82

Service 0,15 € / min
+ prix appel

Un numéro unique pour accéder à :

- L'Assistance Technique Sédentaire : pour une aide technique téléphonique.
- La Cellule Mise en Service : commandez désormais vos mises en service en ligne.
Rendez-vous sur notre site pro pour plus d'informations, rubrique Services > Mise en service
- Le Centre Pièces de Rechange : commandez vos pièces en toute autonomie.
www.pieces.dedietrich-thermique.fr



Le SAV

- Le site SAV mobile : www.sav.dedietrich-thermique.fr
- Une offre complète pour vous aider au quotidien
Entretien, mise en service, dépannage, notices...
- Le SAV Constructeur SERV'élite : www.servelite.fr
Pour les particuliers et les installateurs
Mise en service, entretien et dépannage.

0 825 85 84 83

Service 0,15 € / min
+ prix appel

Mis à disposition de la profession, ce support ne se substitue pas aux responsabilités des lecteurs. Il reprend les dispositions légales, conventionnelles et réglementaires à jour au 1er mars 2025. Ces dispositions sont susceptibles d'évoluer, c'est pourquoi les lecteurs devront vérifier l'actualité des informations fournies dans le présent document avant toute application. Ce document ne peut se substituer à la réglementation en vigueur.

De Dietrich

BDR THERMEA FRANCE

S.A.S. au capital social de 229 288 696 €

57, rue de la Gare - 67580 Mertzwiller

Tél. 03 88 80 27 00 - Fax 03 88 80 27 99

